



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 46339

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la situation du service de soins à domicile d'Etaples (Pas-de-Calais). C'est ainsi que le comité régional d'organisation sanitaire et social a, lors de sa réunion du 29 octobre 1999, accordé une extension de quinze lits du service de soins. Mais ce service qui gère actuellement trente-huit lits par jour est surchargé, attendant toujours la budgétisation de ce projet qui serait reporté de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Il lui demande de lui préciser les perspectives de son action ministérielle à l'égard de ce dossier et s'il est de pratique courante que de pareils délais existent entre une décision et sa mise en oeuvre budgétaire.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46339

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2000, page 2971